

PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2016 RELATIVE AU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2017**

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Montcalm, relative au budget pour l'exercice financier 2017, tenue le 12 décembre 2016, à l'Hôtel de Ville, étaient présents les Conseiller(ère)s

Denis Courte  
Richard Pépin  
Danielle Woolley

Pierre Bertrand  
Huguette Drouin  
Richard Tees

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire Steven Larose.

Hugues Jacob, directeur général et secrétaire-trésorier, et Lucie Côté, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe étaient également présents.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Son Honneur le Maire Steven Larose déclare la séance extraordinaire du 12 décembre 2016 relative au budget 2017, ouverte.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

16-12-199

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 12 décembre 2016 relative au budget de l'exercice financier 2017.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

3. **PRÉSENTATION DU BUDGET**

Steven Larose, maire, présente le projet de budget pour l'exercice financier 2017.

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

5. **ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017**

16-12-200

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter le budget pour l'exercice financier 2017 au montant de 1 751 923 \$.

**REVENUS**

Taxes foncières	825 762 \$
Paiement tenant lieu de taxes	23 213 \$
Autres revenus de sources locales	335 370 \$
Transferts	294 868 \$
Excédent affecté	272 710 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 751 923 \$</b>

**DÉPENSES**

Administration générale	348 810 \$
Sécurité publique	229 524 \$
Transport	375 120 \$
Hygiène du milieu	127 607 \$
Aménagement et urbanisme	41 455 \$

Loisirs et culture	57 979 \$
Frais de financement	58 468 \$
Dépenses en immobilisations	250 200 \$
Affectations	180 902 \$
Dette à long terme	81 858 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 751 923 \$</b>

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

16-12-201

6. **PROGRAMME TRIENNAL DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité de ne déterminer aucun programme triennal de dépenses en immobilisations.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

16-12-202

7. **TAUX VARIÉS DE LA TAXE FONCIÈRE ET TARIFICATION**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'adopter les taux variés de la taxe foncière suivants ainsi que les tarifs de la compensation pour l'enlèvement des ordures, pour le service de protection contre l'incendie, pour les premiers répondants et pour l'entretien du chemin Desjardins (secteur des lacs Verdure, Earl et Caribou), pour l'exercice financier 2017, soit :

- 0.38 \$ du 100 \$ d'évaluation pour la catégorie résiduelle;
- 0.0758 \$ du 100 \$ d'évaluation sur tous les biens imposables du territoire de la municipalité, pour les services de la Sûreté du Québec;
- 0.76 \$ du 100 \$ d'évaluation pour la catégorie des immeubles non résidentiels;
- le tarif de la compensation pour l'enlèvement des ordures au montant de 169.92 \$ pour chaque unité de logement et pour chaque unité d'occupation non résidentielle;
- le tarif de la compensation pour le service de protection contre l'incendie au montant de 45 \$ pour chaque unité de logement, pour chaque unité d'occupation non résidentielle et pour chaque unité de terrain vacant;
- le tarif de la compensation pour les premiers répondants au montant de 20 \$ pour chaque unité de logement et pour chaque unité d'occupation non résidentielle, à l'exception des unités localisées dans le district du Lac Verdure;
- le tarif de la compensation pour l'entretien du chemin Desjardins (chemin privé, municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré) au montant de 60.68 \$ pour chaque unité de logement et au montant de 30.34 \$ pour chaque unité de terrain vacant, s'appliquant seulement pour le secteur des lacs Verdure, Earl et Caribou.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

16-12-203

8. **TAUX D'INTÉRÊTS**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité d'adopter le taux d'intérêts de 15% pour l'exercice financier 2017.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une deuxième période de questions est offerte aux citoyens présents.

10. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

16-12-204

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité de clore la séance extraordinaire du 12 décembre 2016 à 20h25.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Steven Larose, maire

\_\_\_\_\_  
Lucie Côté, directrice générale adjointe  
et secrétaire-trésorière adjointe